

Le 9 octobre 1791 à Nogent-le-Rotrou.

Le dimanche 9 octobre 1791, la municipalité de Nogent-le-Rotrou arrêta la mise à mort d'un cheval morveux par crainte de contagion de cette maladie :

« Aujourd'hui neuf octobre mil sept cent quatre vingt onze Dans l'assemblée du conseil municipal de la ville de Nogent Le rotrou. Le Procureur de la Commune a dit qu'il étoit Instruit qu'il existoit un cheval morveux chez le S. Fouquet appartenant au S. Pierre Augenard, que dans la crainte que ce cheval ne communiquât sa contagion il requieroit qu'il fut nommé un maréchal vétérinaire à l'effet de visiter le dit cheval pour après ~~nous en faire rapport~~ sur Son rapport être Statué ce qu'il appartiendra.

Surquoi ouï le procureur de la commune. Le corps municipal a nommé M. Doucet artiste vétérinaire dem.^t en cette ville à l'effet de visiter le cheval dont est question, pour Sur Son rapport être ordonné ce qu'il appartiendra.

Baugars Baudouin J. Marguerith

P.^{re} Lequette

p.^r de la C.

Fauveau

S.^{re}

et ledit Jour dans ladite assemblée est comparu le S. Doucet artiste vétérinaire denommé et qualifié cy dessus lequel a dit que conformément à l'ordonnance du corps municipal de ce jour Il s'étoit transporté chez le S. Fouquet pour y visiter ledit cheval, qu'ayant appris notifié le Sujet de Son transport au compagnon du S. Fouquet, ce dernier lui a repondu qu'il étoit dans le ~~champ de la Fric~~ la ruelle de Nazareth, que S'Y étant transporté il Y a apperçu ledit cheval, et inspection faite, il a reconnu qu'il étoit morveux lecture de Sa

*déclaration et rapport a dit qu'elle contenoit vérité; et a
Signé six mots rayés nuls*

*Augustin Doucet
Artiste vétérinaire*

*Sur quoi, ouï et ce requerant Le procureur de la
Commune, Le corps municipal a arrêté que ledit Cheval
Seroit mit à mort par l'Escoriateur [sans doute un
écorcheur ou un équarisseur, le verbe excorier
signifiant: égratigner, érafler, écorcher, effleurer,
gratter, griffer, piquer] de Cette ville, le rapport cy
dessus etant concluant, et ont les officiers municipaux
Signé avec le Secrétaire dont acte ./.*

Baugars Baudouin J. Marguerith

P.^{re} Lequette

p.^r de la C.

Fauveau

S.^{re} »¹

¹ Archives municipales de Nogent-le-Rotrou 1D1 feuillets 171 à 172.